

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) A. BELLEFLAMME Date et signature (2) : 17.06.98

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Techniques de spécialisation : Bonneterie "Gros laine"

CODE DE L'U.F. (3)	<u>52 63 22 02 1 51</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<u>501</u>
--------------------	-------------------------	----------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3)	52632202151	Code du domaine de formation : (4)	501
------------------------------------	-------------	------------------------------------	-----

## 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours		Code U	Nombre de périodes
	(2)	(5)	(2) (6)	(2)
Treize heures de spécialisation : Brevet de "groupe classe"		CTPP	D	192
2. Part d'autonomie		XXXXXXXX	P	48
			Total des périodes	240

## 12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*Avis favorable*  
17/08/98 *Kef*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière

A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : 19 AOUT 1998

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

## 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### 1.1. Finalités générales de l'unité de formation

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement général, des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités spécifiques de l'unité de formation

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable de :

- maîtriser les techniques spécifiques à l'emploi de la grosse laine en bonneterie ;
- acquérir de nouvelles techniques de patronage, de tricot machine, d'assemblage, d'achèvement et de garniture qui contribueront à accroître son autonomie, sa polyvalence, sa rentabilité et son sens de la créativité.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1 Capacités

L'étudiant sera capable de fabriquer des tricots "mode" et de caractère élaboré selon un processus rationnel alliant les techniques de patronage et les techniques d'exécution en vue d'une qualité optimale.

### 2.2. Titre(s) pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation : Bonneterie : Perfectionnement des bases Bonneterie;

17.06.91

### 3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine.

17.06.98

**PROGRAMME DU COURS**

NOTIONS SPECIFIQUES	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p><u>ETRE CAPABLE DE</u> : - identifier, sélectionner, utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées. - exploiter, élargir, affiner, parfaire et maîtriser les connaissances acquises.</p> <p><u>maîtriser l'utilisation du matériel</u> : - machines à tricoter spécifiques à l'U.F. * diverses marques * différents types : - convertible fine et grosse laine - spécifique grosse laine - attachements : * double fonture * guide patron * 4 tons * intarsia * différents types d'aiguilles à remailler - machine à coudre : * PZ double entraînement</p> <p><u>identifier, sélectionner les fils à tricoter appropriés</u> : - au modèle - aux points choisis - à la machine à tricoter en tenant compte du prix de revient</p> <p><u>sélectionner et assortir aux matières et aux modèles les fournitures de mercerie</u> : - les fils à coudre et à broder - garnitures diverses (galons, biais, applications...) - systèmes de fermetures</p> <p><u>sélectionner et approprier les techniques de repassage</u> : - aux matières - aux types de points</p>	<p><u>rédiger des fiches techniques de patronage appropriées aux réalisations</u></p> <p><u>adapter tous patrons réduits de base et de ligne aux mesures standards ou personnelles en tenant compte</u> : - du modèle - du fil à tricoter - du point choisi</p> <p><u>calculer la rapport mailles/rangs sur base de l'échantillon conçu en fonction</u> : - de la matière - du point fantaisie</p> <p><u>concevoir, tracer, calculer les découpes appropriées au modèle en tenant compte</u> - des différents points utilisés sur un même rang - du nombre de mailles disponibles sur la machine - des motifs "patchwork" - de l'utilisation de diverses machines pour la réalisation d'un modèle</p> <p><u>transformer des patrons de ligne en patron de modèles</u> : - analyser et inscrire le modèle - calculer les différents composants du modèle sur base de l'échantillon</p> <p><u>réaliser le tracé en réduit et calculer les éléments du modèle</u> : - cols - poches - bas de manche...</p>	<p><u>sélectionner, adapter les techniques de tricot, d'assemblage, d'achèvement et de garniture en fonction</u> : - des fils de grand calibre et de la diversité de ceux-ci</p> <p><u>rédiger les fiches techniques pour vêtements individuels ou de série</u> : - projet de détails et d'ensemble en tenant compte de la rentabilité</p> <p><u>TECHNIQUES DE TRICOT</u></p> <p><u>concevoir, adapter, retranscrire sur diagramme tous points fantaisies à partir</u> - d'un modèle de point machine - d'un point "main" - d'un point machine "fine laine" - d'une création en tenant compte des différents types de machines nécessaires à l'exécution</p> <p><u>exécuter tous points fantaisies conçus sur les machines à tricoter appropriées</u> : - perforation des cartes - programmation sur machine électronique - utilisation d'accessoires (4 tons, outils de transfert, aiguille à remailler...)</p> <p><u>TECHNIQUES D'ASSEMBLAGE ET D'ACHEVEMENT</u></p> <p><u>assembler</u> : - en grafeting ou sur la machine à tricoter : * mailles/mailles</p>	<p><u>fabriquer des tricotés "mode"</u> : - pull - gilet - veste</p> <p>en tenant compte du processus de fabrication élaboré en vue d'obtenir une qualité et une rentabilité optimale.</p>

<p><u>connaître, appliquer, exploiter les règles d'organisation du travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- implantation au poste de travail individuel</li><li>- implantation et organisation d'une gamme de montage :</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>* synchroniser le déroulement des opérations (cadence, consignes)</li></ul> <p><u>appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'érgonomie</u></p> <p><u>identifier la fiche technique appropriée à la réalisation en cours, comprendre et appliquer son contenu :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de détail</li><li>- d'ensemble</li><li>- de consignes</li></ul> <p><u>développer les principes de bien-être par essai de prototypes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- observer les défauts (aplomb, conformation,...)</li><li>- déceler les causes des défauts</li><li>- remédier aux défauts en apportant un minimum de corrections</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* mailles/rangs</li><li>* rangs/rangs</li><li>* partie plate/partie froncée</li><li>* bord de finition</li></ul> <p><u>TECHNIQUES DE GARNITURE</u></p> <p><u>de réaliser :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- des broderies</li><li>- des applications</li><li>- des galons</li></ul> <p>en utilisant différentes techniques et matières</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

17.06.98

## 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de :

- approprier les techniques spécifiques aux fils de grand calibre, à la réalisation de divers types de vêtements et selon le choix des modèles ;
- concevoir un patron de base, de ligne, de modèle soit :
  - par adaptation ou transformation
  - par tracé en réduit ou grandeur réelle
  - par calcul du rapport mailles/rangs sur base de l'échantillon;
- rédiger les fiches techniques de patronage, d'exécution de détails et d'ensemble pour un vêtement individuel ou de série en tenant compte de la rentabilité;
- concevoir, adapter, retranscrire des points fantaisies appropriés aux fils à tricoter et aux outils;
- maîtriser les principes de "bien-aller"

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- la conformité du modèle : - choix et association des fils à tricoter, des points simples ou fantaisies
  - sélection des techniques de tricot, d'assemblage, d'achèvement;
- l'utilisation du matériel approprié à la réalisation;
- la conception d'un processus d'exécution rationnel qui favorise une rentabilité optimale;
- l'allure générale et l'aspect du produit fini;

## 6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

17.06.98



*Service de  
l'Enseignement  
de Promotion Sociale*

Secrétariat Général de  
l'Enseignement Catholique A.S.B.L.

Bruxelles, le 18 juin 1998

Monsieur Gérard SCHMIT  
Directeur général adjoint  
Service général de l'Enseignement de  
Promotion Sociale  
rue de la Science 43  
1040 BRUXELLES

Nos réf.: 307/SPC/98/AB

Monsieur le Directeur général adjoint,

Objet: Programmation en régime 1 d'une unité de formation

Conformément à la circulaire PS 350/98 du 3 mars 1998, j'ai l'honneur de vous présenter le dossier de l'unité de formation reprise ci-dessous, pour laquelle il n'existe pas encore de dossier de référence approuvé pour le réseau.

Cette unité de formation est intitulée:

***Techniques de spécialisation: Bonneterie «Grosse laine»***

Elle est classée comme suit: *Enseignement secondaire supérieur de transition*

Vous remerciant d'accuser réception de ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général adjoint, l'expression de ma considération distinguée.

Arthur BELLEFLAMME  
Directeur